

Sujet : [INTERNET] Participation du Public par Voie électronique Révision partielle n°1 du SAGE BOUTONNE

De : Isabelle SICARD <isasicard@gmail.com>

Date : 23/05/2023 21:45

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

L'eau, c'est la vie !

Bien que n'ayant aucune compétence technique pour argumenter mon opposition au report à 2027 de la règle N° 1 du SAGE, je tiens à manifester mon avis nettement défavorable.

Pourquoi prendre des décisions si elles doivent être reportées continuellement (il me semble que 2021 est derrière nous) ?

Ceci sous-entend-il l'encouragement d'un système agricole fortement consommateur en tous genres (eau, pesticides, engrais de synthèse, foncier, etc) ?

Nous souhaitons tous laisser derrière nous un milieu habitable par nos enfants. La situation écologique globale est alarmante, il serait temps de changer nos modes de vie en supprimant les faveurs accordées à l'alimentation industrielle, l'élevage industriel, l'agriculture industrielle.

Le rôle des pouvoirs publics est d'assurer le bien-être de la population, mais non d'encourager le lobbyisme. Trop d'engagements non respectés, trop de textes législatifs non appliqués, donnons nous les moyens d'agir !

Ne serait-ce que pour crédibiliser cette résolution, il ne faut pas reporter à nouveau son application.

Une habitante des bords de la Nie à sec plus de la moitié de l'année, souhaitant ne pas la voir disparaître complètement ainsi que son écosystème déjà mis à mal.

Isabelle SICARD

17400 VARAIZE